

QUATRE-VINGT-ONZIÈME RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT

12-13 septembre 2024 • Palais des Nations • Salle XVIII

Au 22 août 2024

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

JEUDI 12 SEPTEMBRE 2024	VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2024
10h00 – 13h00	10h00 – 13h00
<p>Remarques liminaires de la Présidente</p> <p>1. Adoption de l'ordre du jour (EC/75/SC/CRP.18)</p> <p>2. Budgets-programmes et financement</p> <p>a) Actualisation des budgets et du financement (EC/75/SC/CRP.21). Sous ce point, un projet de décision sera présenté pour adoption.</p> <p>b) Budget-programme pour 2025 du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (A/AC.96/75/5) et Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) (A/AC.96/75/6).</p> <p>3. Gestion, contrôle financier, contrôle administratif et ressources humaines</p> <p>a) Finances et contrôle</p> <p>i) États financiers pour l'année 2023 tels que contenus dans le Rapport du Comité des commissaires aux comptes à l'Assemblée générale sur le rapport financier et les états financiers vérifiés relatifs aux fonds constitués au moyen de contributions volontaires gérées par le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 (A/AC.96/75/4).*</p>	<p>3. Gestion, contrôle financier, contrôle administratif et ressources humaines (suite)</p> <p>iv) Rapport annuel du Comité d'audit et de contrôle indépendant (EC/75/SC/CRP.19).</p> <p>b) Ressources humaines Ressources humaines, y compris le bien-être du personnel (EC/75/SC/CRP.20).</p> <p>c) Gestion Exposé sur l'intégrité au HCR.</p>
15h00 – 18h00	15h00 – 18h00
<p>3. Gestion, contrôle financier, contrôle administratif et ressources humaines (suite)</p> <p>ii) Problèmes clés et mesures prises en réponse au Rapport du Comité des commissaires aux comptes pour 2023 (A/AC.96/75/4/Add.1) ainsi que le suivi des recommandations des années antérieures.* <i>*Les sous-points i) et ii) seront présentés et examinés conjointement.</i></p> <p>iii) Rapport du Bureau des services de contrôle interne relatif à l'audit interne du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (A/AC.96/75/7).</p>	<p>4. Protection internationale</p> <p>Exposé sur les conclusions du Comité exécutif.</p> <p>5. Questions diverses</p>

Les délais prévus ci-dessus ne sont que des estimations fournies pour la commodité du Comité.

Le temps réel consacré au débat sur un point donné peut très bien différer de l'estimation.